



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 18 / 07 / 2024

Dossier complet le : 02 / 10 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-8052

1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'un chemin d'accès aux installations aéroportuaires pour la desserte de trois parcelles privées à vocation économique dans le secteur de l'aéronautique sur le périmètre de la zone économique de l'aéropole.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Raison sociale

EPCI

N° SIRET

2 4 4 4 0 0 5 5 2 0 0 0 2 6

Type de société (SA, SCI...)

Administration

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

PERRION

Prénom(s)

MAURICE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6 a	Le chemin d'accès couvre une emprise de 1600 m2. Cet aménagement a pour objectif de relier les parcelles des entreprises en cours d'implantation. L'emprise globale comprenant les parcelles privées des entreprises représentent environ 10500m2

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un chemin d'accès direct entre les parcelles ZB304, ZB306 et ZB308 et les installations aéroportuaires de l'aéroport du Pays d'Ancenis.

Les parcelles desservies sont destinées à accueillir des activités aéronautiques des entreprises Phénix Air Corp, Flytec et Flyaéro. Chacune des entreprises projette de construire un bâtiment abritant les engins aéronautiques et des bureaux.

La société Phenix Air Corp projette la création d'un site de production, pour des avions biplan ou biplace et des composants. Son projet consiste dans la construction d'un hangar d'environ 1300m2 pour abriter ses appareils. La société Flyaéro prévoit l'implantation de son activité avec la construction d'un bâti de 1277m2 avec un espace administratif. Enfin, la société Flytech, spécialiste de la construction d'avions de voltide et d'éléments prototypes, prévoit la construction d'un bâtiment d'environ 400m2. A ce stade des études, le projet Flyéro (parcelle ZB 307) prévoit des zones de retournement et de circulation des engins sur la parcelle de l'entreprise et les sociétés Phenix Air Corp et Flytech (parcelles ZB 305 et ZB309) prévoient une sortie directe sur le chemin d'accès. Chacune des entreprises aura usage du chemin d'accès principalement pour des vols d'essai.

Les parcelles font parties de la zone d'activités de l'aéropole et ne sont actuellement pas occupées. Elles sont constituées de prairies ouvertes dans un contexte bocager. Un court linéaire de haie buissonnante dense est située au nord des parcelles ZB306 et ZB 308. Une haie buissonnante peu dense est située sur la parcelle ZB 212.

4.2 Objectifs du projet

Diversifier les activités sur la plateforme du Pays d'Ancenis et renforcer l'environnement aéronautique autour de l'aéroport. Permettre à 3 entreprises spécialisées de disposer d'un accès direct à l'aéroport dans la mesure où c'est une nécessité pour le développement de leur activité et que cela correspond aux objectifs de diversification des activités sur l'aéroport du Pays d'Ancenis.

Le chemin d'accès vise à raccorder les parcelles ZB304, ZB306 et ZB308. la définition du projet sur la parcelle ZB 266 a été choisie pour éviter l'intervention sur la haie buissonnante située sur la parcelle ZB 212 identifiée dans l'étude de 2023 d'ATLAM. L'extrémité du chemin d'accès sur la parcelle ZB 266 correspond à l'extrémité actuelle de l'espace de circulation des avions devant les hangars de l'aéroport et a été définie pour respecter les inclinaisons techniques permettant la circulation dans de bonnes conditions des engins vers la plateforme de l'aéroport.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pour ce qui relève de la création du chemin d'accès, le projet consiste dans la réalisation d'une voie de circulation des avions reliant les sites privés des entreprises du domaine aéronautique implantées aux abords de l'aéroport . Il doit permettre une entrée directe des aéronefs depuis les hangars des entreprises vers la piste. Les conditions de sûreté et de sécurité de l'aéroport sont placées sous la responsabilité des entreprises et du gestionnaire de l'aéroport. Le franchissement du périmètre de sûreté de l'aéroport se fait à la limite entre les parcelles ZB266 et ZB213 qui fait partie intégrante du périmètre concédé au gestionnaire de l'aéroport.

Il consiste dans la préparation du cheminement par un terrassement, de la réalisation d'une couche de forme avec des graviers non traités (GNT) pouvant recevoir un revêtement type béton bitumeux (type enrobé).

Pour ce qui relève des projets des entreprises sur les parcelles, la description des travaux n'est pas établie seuls les plans de principe sont définis à ce stade présentant un bâtiment par parcelle, des espaces de circulations, des espaces de stationnement et des espaces verts.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le chemin d'accès est destiné à être géré par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis dans le cadre de sa compétence création, aménagement et gestion des "zones d'activités".

Le démantèlement serait, s'il devait être engagé, de la responsabilité de Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

L'entretien et l'exploitations des cellules des entreprises sont de la responsabilité des entreprises.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les aménagements rue Saint Exupéry objet de la présente demande font partie de la ZAC aéroport et constitue les derniers lots à aménager. Les constructions des propriétaires privés des parcelles vendues par la collectivité seront soumis à l'obtention d'un permis de construire. L'aménagement de l'accès n'est soumis à aucun formalisme au titre du droit de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Longueur : Environ 210 mètres linéaires, largeur : 7.5 mètres, pente longitudinale : 3% maximum, pente transversale : 2% maximum La pente longitudinale maximum sera de 3% avec des changements de pentes de 1% sur 25 m max. Le rayon de raccordement de pente sera de 2500m. La surface du chemin d'accès est d'environ 1600m ² .	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 60 Voie : Rue Saint exupéry

Lieu-dit :

Localité : ANCENIS SAINT GEREON

Code postal : 4 4 1 5 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 7 ° 2 4 ' 3 0 " 3 Lat. : 0 1 ° 1 1 ' 0 0 " 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 4 7 ° 2 4 ' 3 0 " 5 Lat. : 0 1 ° 1 0 ' 5 7 " 3

Point de d'arrivée : Long. : 4 7 ° 2 4 ' 2 8 " 3 Lat. : 0 1 ° 1 1 ' 0 6 " 6

Communes traversées :

Ancenis Saint Géréon

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme d'Ancenis Zone Uz1-b

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet s'inscrit dans la réalisation de la Zone d'activités de l'aéropôle et dans le développement de l'aéroport du Pays d'Ancenis. Le dossier de réalisation de la ZAC aéropôle a été adopté le 9 février 2007. L'aéroport du Pays d'Ancenis existait préalablement et a été inauguré en 1996.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rayon de 5 kilomètres autour du site du projet est concerné par plusieurs ZNIEFF: " Marais de Grée et Marais de Meron et leurs abords" (type 1); "Coteaux de le censerie et vallons des ruisseaux de Grée"(type 1); "Ancienne carrière de la Coutume"(type 1); " Vallée de la Loire de Nantes au bec de Vienne"(type 2)et " Lit mineur et île de Loire entre les POnts de Cé et Mauves sur Loire"(type 1).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre n'est pas couvert par un plan de prévention au bruit, la gestion de l'aéroport est néanmoins couverte par une Charte de l'environnement de l'aéroport du Pays d'Ancenis depuis le 2 juillet 2015
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres décaissées ne seront pas réutilisées sur le site
Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les réseaux sont existants et correspondent aux besoins des entreprises qui ont un projet d'implantation. Le chemin d'accès ne génère pas de branchement supplémentaire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude Atlam définit le secteur d'étude en zone de prairie dont les enjeux écologiques sont moyens à faibles concentrés sur les haies arbusives et sur le fossé. L'implantation du projet permet d'éviter la suppression de la haie située sur la parcelle ZB 212. La haie buissonnante située à la limite nord de la parcelle ZB306 et ZB 308 n'est pas protégée au titre du PLU. La haie protégée au titre du PLU est située sur la parcelle ZB303 voisine de la parcelle ZB308.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux sites Natura 2000 se trouvent à moins de 500 m à l'est et aux sud-est du site. Il s'agit de la ZPC et ZSC " Vallée de la Loire de Nantes aux POnts de Cé et ses annexes" et constituent la vallée alluviale de la Loire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste dans l'aménagement d'un accès dans la perspective de l'implantation de 3 entreprises sur la zones d'activités économiques de la COMPA. Les activités vont générer du trafic qui correspond en nature et en volume au capacité de la zone d'activités de l'aéropôle.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores correspondent à l'activité des entreprises aéronautiques, elle relève de la charte de l'environnement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les installations lumineuses liées à l'implantation des entreprises qui ne sont pas plus impactantes que les activités déjà présentes sur le zone d'activités. Il n'est pas prévu de balisage lumineux sur le chemin d'accès au périmètre de l'aéroport.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le chemin d'accès vise à permettre l'implantation de 3 entreprises sur la zone d'activités de l'aéropole.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Relevé faune-flore et inventaire zone humide établis par le bureau ATLAM en 2023 montre un repérage des espèces et porte en partie sur le périmètre d'emprise du projet. Il n'a pas été relevé de zones humides.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'étude environnementale ayant établi un enjeu moyen sur la haie buissonnante peu dense située sur la parcelle ZB 212 aux abords des parcelles ZB 305, ZB307 et ZB 309, le projet qui initialement devait percer la haie pour rejoindre un taxiway situé dans le prolongement de la zone de circulation située devant les hangars actuels a été modifié. Afin d'éviter les interventions sur la haie, le tracé emprunte les parcelles ZB305, ZB307 et ZB 309 pour rejoindre la parcelle ZB212 en passant par la parcelle ZB 266 qui permet de traiter dans la longueur l'inclinaison adaptée à la circulation des engins aéronautiques.

S'agissant des projets des entreprises, les constructions projetées s'implantent au plus près du chemin d'accès en limite de parcelle pour chacun des porteurs. Les mesures de façade des parcelles ZB 306 (environ 34 ml) et ZB 308 (environ 14ml) et la présence sur tout le linéaire de la haie buissonnante ne permettent pas aux entreprises d'éviter une intervention sur la haie buissonnante identifiée dans l'étude ATLAM de 2023. Une mesure de réduction pourra être travaillée avec la société Flyaéro.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Charte de l'environnement	<input type="checkbox"/>
2	Etude environnementale réalisée par le bureau ATLAM 2023	<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PERRION

Prénom Maurice

Qualité du signataire Président de la COMPA

À _____

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)